



WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/101

14 décembre 2001

**ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT À MARRAKECH LE 15 AVRIL 1994**

**ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE DE 1994**

**CERTIFICATION DE MODIFICATIONS ET DE RECTIFICATIONS
LISTE XXXVIII - JAPON**

COMMUNICATION DU JAPON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai reçu du gouvernement japonais la communication suivante:

Me référant à la Certification des modifications et des rectifications apportées à la Liste XXXVIII – Japon, dont une copie certifiée conforme a été envoyée à tous les Membres le 27 novembre 2000 sous couvert du document WT/Let/362, j'ai l'honneur de vous notifier que, conformément à la disposition du quatrième paragraphe de ladite certification, les modifications et les rectifications apportées à la liste qui y est annexée prendront effet le 15 décembre 2001.

Mike Moore
Directeur général